

Le projet de loi industrie verte adopté par l'Assemblée nationale

« Le projet de loi "industrie verte" passe sans encombre majeur à l'Assemblée nationale », titre Les Echos, détaillant que les députés ont adopté en première lecture ce texte qui vise à accélérer la réindustrialisation et à « faire de la France le leader de l'industrie verte en Europe », selon les mots de Bruno Le Maire, qui le portait avec Roland Lescure. Le projet de loi, déjà validé par le Sénat, a été adopté à une confortable majorité. . C'est un feu vert « sans enthousiasme », a tenu à préciser la députée LR Virginie Duby-Muller. Quant au RN, s'il a voté pour, c'est parce qu'il contient « plusieurs "mesurettes" qui vont dans le bon sens », a justifié le député Alexandre Loubet. La gauche qui a, de son côté, fustigé « un rendez-vous raté », s'est divisée. Les ministres espèrent que le texte sera promulgué « avant la fin octobre ». Les mesures phares doivent notamment permettre « une vraie libération des procédures » pour simplifier l'implantation des industriels. Bercy anticipe une division par deux des délais d'ouverture ou d'agrandissement d'usines, « de dix-sept mois réels à neuf mois réels ». Surtout, Bercy compte, avec cette loi, pouvoir mobiliser plus l'épargne des particuliers pour financer le verdissement de l'industrie, notamment avec la création d'un « plan d'épargne Avenir climat ». Contre l'avis du gouvernement, les députés ont par ailleurs adopté un amendement pour définir une « stratégie nationale » sur l'industrie verte jusqu'en 2030, ainsi que la généralisation du « say on climate ». (Les Echos, p.2)